Affiliation à la Swarovski Crystal Society, Conditions générales
Modifiées en juin 2013

1. Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente («CGV») régissent le programme de la Swarovski Crystal Society («programme SCS») quant à l'adhésion de nouveaux membres au 01 janvier 2014 ou plus tard ou quant aux dispositions de renouvellement de l'adhésion au 01 janvier 2014 ou plus tard. L'affiliation à la Swarovski Crystal Society est un programme commun de fidélité de Daniel Swarovski Corporation AG, Alte Landstrasse 411, 8708 Männedorf, Suisse et de l'entreprise Swarovski locale en charge du pays de résidence du membre (nommés conjointement «Swarovski»). L'entreprise Swarovski en charge du pays de résidence du membre peut être située dans un autre pays que le pays de résidence du membre. L'utilisation de toute adhésion à la Swarovski Crystal Society («Affiliation») assujettit en permanence le membre aux dispositions des présentes CGV, dans leur version en vigueur et leurs modifications successives.

2. Avantages

Le programme SCS offre aux nouveaux membres inscrits au 01 janvier 2014 ou plus tard ou aux membres actuels dont le renouvellement de l'affiliation commence au 01 janvier 2014 ou plus tard les avantages suivants :

a. **Carte de membre :** Le membre recrevra une carte de membre personnelle.

b. **Offres spéciales et avantages :** Swarovski annoncera de temps en temps des offres spéciales exclusivement réservées aux membres.

c. **Cadeau de membre :** Chaque année, le membre recevra un cadeau spécial sous la forme d'une création décorative en cristal. Ce cadeau est exclusif et n'est pas disponible à la vente.

d. **Produits exclusifs en cristal :** Seuls les membres peuvent acheter l'édition annuelle SCS, les produits exclusivement réservés aux membres et tous les autres produits en lien avec la SCS.

e. **Magazine Swarovski :** Au cours de l'année, le membre recevra plusieurs numéros complémentaires gratuits du magazine Swarovski. Chaque numéro lui donnera les dernières actualités sur les produits Swarovski, l'entreprise Swarovski et les dernières tendances dans le domaine du cristal.

f. **Swarovski Kristallwelten :** Le membre bénéficiera d'une entrée gratuite aux Swarovski Kristallwelten à Wattens, Autriche et sera le bienvenu dans le SCS VIP Lounge avec une boisson de bienvenue.

g. **Espace membre en ligne :** Dans l'espace membre SCS en ligne, vous aurez accès aux informations internes et vous pourrez vous inscrire à une newsletter réservée aux membres.

h. **Événements et voyages :** Le membre pourra recevoir des invitations à des événements locaux, nationaux et internationaux sélectionnés, organisés par l'équipe SCS (participer à un événement peut être payant, le prix sera communiqué en conséquence).

3. Conditions

3.1. Pour pouvoir bénéficer des avantages réservés aux membres, le compte d'affiliation doit être actif au moment de l'achat / de l'événement.

3.2. Les affiliations sont uniquement réservées à une utilisation individuelle et ne peuvent pas être transférées.

3.3. Les membres sont tenus de fournir et de mettre à jour les informations correctes et actuelles quant à leur affiliation. Ces informations comprennent le nom, l'adresse, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone. Les membres peuvent changer les informations de leur compte en (i) mettant à jour les informations de leur profil de membre sur un compte en ligne SCS, (ii) demandant une mise à jour à une boutique Swarovski, (iii) contactant les services de membres dans leur pays de résidence (par téléphone, e-mail etc.) dont les coordonnées sont disponibles dans la brochure d'affiliation ou en ligne sur www.swarovski.com/contact. Nous déclinons toute responsabilité pour le courrier, les envois postaux ou les e-mails qui pourraient se perdre, être en retard ou mal distribués.

4. Frais d'affiliation

4.1. Une affiliation est valable pour un (1) an ou pour trois (3) années consécutives. Les frais d'affiliation sont fixés annuellement et sont communiqués dans le pays de résidence du client, soit dans la boutique Swarovski, soit en ligne (www.swarovski.com/scs) ou dans le formulaire de commande du pays correspondant. Swarovski peut modifier les frais ou les durées d'affiliation à tout moment, les changements s'appliqueront alors uniquement aux nouvelles adhésions et aux renouvellements.

4.2. Les frais d'affiliation sont non remboursables.

5. Durée et Renouvellement

5.1. Le renouvellement d'une affiliation en cours repousse la date d'expiration de l'affiliation de la durée de la période de renouvellement, celle-ci commençant le lendemain de la fin de la période en cours.

5.2. Toute affiliation expirera automatiquement à la fin de la période d'adhésion à moins que le membre ne prolonge celle-ci. Swarovski contactera le membre avant la fin de la durée d'affiliation et lui accordera un délai de réflexion adéquate (pas moins de 2 mois) après la fin de la période d'adhésion pour renouveler celle-ci. La durée de renouvellement commence le lendemain de la date de fin de la période d'affiliation précédente. Le numéro personnel d'affiliation du membre ne sera pas utilisé pour un autre membre pendant au moins 10 ans après la date de fin de l'affiliation.

6. Cessation

6.1. L'affiliation expirera automatiquement après la période d'affiliation à moins que le membre ne la prolonge.

6.2. Swarovski peut mettre fin à l'affiliation, ceci comprenant tous les comptes associés, sans avis préalable, pour toute raison relevant de sa seule discrétion, ceci incluant de manière non exhaustive, le fait que la poursuite de l'utilisation de cette affilation violerait des dispositions des présentes CGV, la loi en vigueur ou nuirait à nos intérêts. Dans le cas d'une telle résiliation, le membre ne sera pas autorisé à se faire rembourser ses frais d'affiliation.

6.3. Swarovski peut mettre fin à l'un ou à tous les avantages disponibles dans le cadre du programme SCS, à tout moment, avec ou sans avis préalable. Dans le cas de la fin du programme SCS, à la discrétion de Swarovski, Swarovski va soit maintenir les avantages de l'affiliation jusqu'à expiration de la période en cours de celle-ci, soit rembourser à chaque membre ses frais d'affiliation au prorata de la durée restante de la période en cours d'affiliation.

7. Politique de confidentialité

L'enregistrement des informations personnelles du membre avec Swarovski ou la conclusion d'un contrat d'achat avec Swarovski ou tout contact au format électronique avec Swarovski signifie que le membre est d'accord pour que Swarovski enregistre et sauvegarde ses informations personnelles conformément à la présente déclaration sur la protection des données, sans accord écrit préalable de la part du membre. Swarovski peut enregistrer, traiter, sauvegarder, stocker, révéler et utiliser les informations personnelles des membres. Swarovski utilisera uniquement les informations personnelles des membres aux fins suivantes : traitement des achats des membres, envoi d'informations pour des activités, des produits et des services de marketing et promotion des études de marché pour améliorer la gamme de produits Swarovski, ses services et son site Internet ainsi que pour les contrats conclus avec des tiers pour réaliser des tâches et des services en lien avec cela (par ex. réparations). Swarovski traitera, divulguera et utilisera les données personnelles des membres de manière sûre, légale et appropriée, en respect des lois en vigueur dans le pays de résidence du membre et pour l'entreprise Swarovski en charge du pays de résidence du membre. Le traitement est réalisée de manière électronique ou automatique. Les informations personnelles des membres seront enregistrées et utilisées par Swarovski qui a été autorisé à traiter ces données personnelles et qui est également responsable de leur traitement. Le membre donne ainsi son autorisation pour que ses données personnelles soient révélées, traitées et utilisées par d'autres entreprises du groupe Swarovski dans différents pays, notamment par les entreprises en Suisse (Daniel Swarovski Corporation AG et Swarovski Crystal Online AG), en Autriche (D. Swarovski KG) et au Liechtenstein (Swarovski AG et Swarovski International Distribution AG) dans les fins mentionnées ci-dessus. Les informations personnelles des membres ne seront pas fournies à des tiers en dehors du groupe Swarovski sans en informer au préalable les membres et sans demander leur accord. Le membre peut demander à tout moment des informations sur ses données personnelles et peut annuler son autorisation quant à l'enregistrement, le stockage et l'utilisation de celles-ci avec effet à l'avenir. À ces fins, le client doit contacter le Service Consommateurs de son pays de résidence dont les coordonnées sont indiquées sur la brochure d'affiliation ou en ligne (www.swarovski.com/contact).

8. Clauses de non-responsabilité ; limitation de la responsabilité

8.1. L'UTILISATION DU PROGRAMME SCS ET DE SES AVANTAGES ASSOCIÉS SE FAIT AU SEUL RISQUE DU MEMBRE. LES AVANTAGES DE L'AFFILIATION SONT FOURNIS EN L'ÉTAT ET DANS LA MESURE DE LA DISPONIBILITÉ.

8.2. SWAROVSKI NE GARANTIT PAS QUE (i) LE PROGRAMME SCS VA SATISFAIRE LES EXIGENCES DES MEMBRES, (ii) LE PROGRAMME SCS NE SERA PAS INTERROMPU, SERA DISPONIBLE DANS LES DÉLAIS, SÛR ET EXEMPT D'ERREURS.

8.3. SWAROVSKI NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS OU EXEMPLAIRES, CECI INCLUANT DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE, LES DOMMAGES DE PERTES, DE MANQUE À GAGNER, DE SURVALORISATON D'UTILISATION OU DE DONNÉES OU AUTRES PERTES INTANGIBLES (MÊME SI SWAROVSKI A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES) RÉSULTANT DE : (i) L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PROGRAMME SCS OU DE SES AVANTAGES, (ii) LES FRAIS D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION RÉSULTANT DE TOUTE MARCHANDISE, DONNÉE, INFORMATION OU DE TOUT SERVICE ACHETÉ OU OBTENU OU DES MESSAGES RECUS OU DE TRANSACTIONS CONCLUES VIA L'UTILISATION DU PROGRAMME SCS, (iii) L'ACCÈS NON AUTORISÉ OU LA MODIFICATION DES DONNÉES DU PROGRAMME SCS DU MEMBRE OU (iv) TOUT AUTRE PROBLÈME LIÉ AU PROGRAMME SCS.

8.4. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE CERTAINES GARANTIES OU LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE LA RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES. PAR CONSÉQUENT, CERTAINES DES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS PRÉCITÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER.

9. Loi en vigueur et juridiction compétente

Les présentes CGV et les droits et obligations respectives des parties sont régies par et se fondent sur les lois suisses nonobstant les conflits de principes juridiques. La juridiction compétente est celle de Zurich, Suisse.

10. Reconnaissance

Les présentes CGV, ceci incluant tous les documents auxquels il y est fait référence, constituent l'accord complet entre Swarovski et tout utilisateur du programme SCS quant à ce programme et prévaut sur tout autre accord, déclaration ou représentation. Les titres utilisés dans les présentes CGV servent uniquement de référence et ne peuvent affecter le sens des dispositions. Tout utilisateur d'une partie du programme SCS est considéré comme ayant accepté les conditions des présentes CGV.

11. Modifications des présentes CGV

Swarovski peut changer les dispositions des présentes CGV à tout moment sans avis préalable et sans que sa responsabilité ne soit engagée en publiant les conditions générales de vente modifiées sur le site Internet du programme des membres, www.swarovski.com/scs. Tout changement entre en vigueur immédiatement sauf information divergente. Les membres peuvent consulter la version actuelle de ces CGV ` à tout moment en ligne sur www.swarovski.com/scs. Le membre peut également recevoir une copie dans les boutiques Swarovski ou en contactant le Service Consommateurs.

SWAROVSKI, juin 2013